

## **Lettres et diplomatie, écrire au service de l'État**

*Lucas Demurger, Paul-Victor Desarbres et Thibaut Julian*

*Diplômés de l'ENS de Paris et actuellement doctorants en littérature française, **Lucas Demurger** ainsi que **Thibaut Julian** sont moniteurs à Paris-Sorbonne, et **Paul-Victor Desarbres**, à Paris-Ouest Nanterre. Ce dernier a effectué en 2007 un stage à l'ambassade de France à Budapest où il a également enseigné deux ans plus tard le français à l'université comme lecteur. En 2010, Thibaut Julian a participé, au sein du cabinet du ministre de la Culture et de la communication, à la rédaction des discours du ministre, et fait un stage en 2012 à la Direction des politiques de mobilité et d'attractivité du ministère des Affaires étrangères.*

Le propos collectif de cet échange reposera à la fois sur notre formation littéraire, éclairée par notre récente expérience de l'enseignement à l'université, et sur nos passages professionnels par divers ministères et administrations, notamment au sein du réseau du Ministère des Affaires étrangères.

Avant toute chose, il faut distinguer deux aspects :

1. Les liens entre littérature et diplomatie, probablement à démystifier, qui sont désormais surtout objet d'histoire ;
2. Les rapports réels (et à mettre en valeur) entre écriture et compétences littéraires d'une part, et diplomatie et service de l'État d'autre part.

Nous commencerons donc par un point d'histoire, qui ouvrira sur une présentation rapide et actuelle des métiers de la diplomatie, puis nous aborderons quelques réflexions sur la tâche d'« écrire au service de l'État » à partir de nos expériences en ministère ou en ambassade. L'objectif de cet exposé est d'esquisser des pistes de réflexion visant à faire germer des projets pédagogiques éventuels, notamment dans le cadre de l'enseignement d'exploration « Littérature et société » en classe de Seconde, afin de diversifier et rehausser la perception des cursus littéraires, à partir du lycée.

\*\*\*

### **UNE TRADITION FRANÇAISE D'ÉCRIVAINS DIPLOMATES**

**L'écrivain-diplomate : une tradition française ?** Les liens entre écriture et service de l'État – voire entre littérature et service de l'État – s'incarnent traditionnellement, en France, dans le métier de diplomate – et dans la figure de l'écrivain-diplomate. On parle même, en la matière, d'une singularité française, ce qui est sans doute exagéré (il suffit de penser, au XX<sup>e</sup> siècle, aux carrières menées par Octavio Paz, Pablo Neruda, Carlos Fuentes, Harold Nicolson, Oscar Milosz et d'autres).

Il y aurait bien, néanmoins, une véritable tradition française de la figure de l'écrivain-diplomate. On peut même aller jusqu'à dire que cette dernière est le lieu d'une représentation mythique de l'alliance féconde entre littérature et service de l'État, dont on connaît les figures obligées, de Chateaubriand, bien sûr – l'écrivain-diplomate en gloire – à Stendhal à Civitavecchia, version du diplomate plus décevante, plus terne, compensant d'ailleurs par l'écriture l'ennui de sa fonction.

Cette représentation repose sur l'idée d'une connivence entre deux activités présentant plusieurs points communs : une même maîtrise de l'écrit et de l'échange verbal, un même goût de la nuance et de l'observation des hommes.

Or, cette « tradition » française est en réalité rétrospective. Stendhal n'a évidemment jamais été nommé consul en Italie en raison de son succès littéraire – et pour cause... Quant à Chateaubriand, s'il est nommé, en 1803, premier secrétaire de l'ambassade française à Rome, puis représentant de la France auprès de la République du Valais, avant de devenir en 1821 ministre de France à Berlin, puis ambassadeur à Londres, et enfin ambassadeur à Rome en 1828, c'est avant tout en raison de son poids politique et de ce qu'il représente, à savoir le parti catholique.

En effet, quand on se penche un peu plus précisément sur la question, on constate en fait que la naissance de la figure de l'écrivain-diplomate en France est tardive : elle date de l'entre-deux-guerres, voire du second après-guerre, qui fantasme alors un temps béni de l'écrivain-diplomate dans les années 1920-1930. Il s'agit donc largement d'une construction rétrospective.

**Naissance de l'écrivain-diplomate dans l'entre-deux-guerres.** On peut dater plus ou moins précisément l'apparition du phénomène : c'est la fameuse dénonciation surréaliste, en 1925, visant Claudel (« Comment peut-on être ambassadeur de France et poète ? »), qui manifeste sa visibilité dans le champ littéraire.

C'est donc bien à cette époque que se noue, sinon la naissance d'une tradition, du moins le pacte entre diplomatie et littérature. La période est alors dominée symboliquement – pour ce qui nous concerne – par Claudel et Saint-John Perse (alias Alexis Léger) d'une part, et par Giraudoux et Morand, figures les plus fameuses du « groupe de la valise », d'autre part. L'expression est du critique Albert Thibaudet, qui évoque aussi le « paysage » et le « style de la valise »<sup>1</sup>. La presse de l'époque parle également parfois de « l'école du Quai d'Orsay ». En réalité, ces diverses appellations ne recouvrent ni réalité programmatique, ni unité stylistique. Les auteurs ainsi rassemblés n'affirment d'ailleurs pas appartenir à une « école » ou à un « groupe » constitué. Derrière ce quatuor glorieux, on observe néanmoins une floraison de publications : en 1937, la moitié des diplomates en activité a publié au moins un ouvrage ; près d'un dixième d'entre eux, une fiction. C'est également à l'époque qu'est créé le Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ), organe de la diplomatie culturelle française alors en cours d'élaboration, à laquelle participent activement les écrivains-diplomates, pour des raisons évidentes.

Philippe Berthelot, emblématique Secrétaire général du Quai d'Orsay entre 1921 et 1933, incarne alors cette alliance de la diplomatie et de la littérature : mécène, figure du monde des Lettres, ami de Valéry, de Claudel, de Giraudoux, il favorise la carrière des écrivains-diplomates, et notamment de Claudel et des membres du « groupe de la valise », qu'il utilise pour moderniser la diplomatie française : leurs qualités d'écriture et leur notoriété servent alors les exigences nouvelles de l'information. Les écrivains font ainsi figure d'« ambassadeurs de la culture française », à une époque où la diffusion du livre, ainsi que la défense de la langue française (annonçant la francophonie) deviennent des enjeux politiques importants.

Répondant à l'interrogation véhémement des surréalistes, les écrivains-diplomates de l'entre-deux-guerres ont – chacun à sa manière – organisé les rapports entre leurs deux activités. Claudel est le seul à avoir vraiment joué sur les deux tableaux, à avoir assumé une ambition totale, à la fois grand écrivain et diplomate accompli. Ce qui d'ailleurs légitime l'anathème surréaliste, et pose la question du lien entre littérature et politique. Sur le strict plan littéraire, l'activité politico-administrative est en effet un facteur d'hétéronomie, dont les effets sont aussi bien positifs (légitimation des Mémoires, par exemple, des récits de voyage, des textes inspirés à ces écrivains par leur expérience cosmopolite – pensons à *Connaissance de l'Est* de Claudel, aux romans et nouvelles de Morand, etc.) que négatifs (disqualification éthique : l'accusation d'impureté, voire de trahison, est bien vite formulée).

A l'inverse de Claudel, Saint-John Perse – ou plutôt Alexis Léger –, succédant à Berthelot à la tête du Secrétariat général du Quai (1933-1940), sépare et cloisonne strictement les deux activités. D'où

---

<sup>1</sup> Dans « Réflexions sur la littérature. Paysages », *NRF*, juillet 1927. Il s'agit bien entendu d'une référence à la fameuse valise diplomatique, moyen de transport utilisé pour échanger objets et dépêches sous couvert de l'immunité diplomatique.

l'usage du pseudonyme. Clairement, Léger ne s'identifie pas à la figure de l'écrivain-diplomate. Giraudoux, Morand, plus tard Romain Gary (dans les années 1950) privilégient également un modèle de vie en alternance, cherchant à éviter toute confusion.

**Que conclure et retenir de ce bref panorama ?** Si l'entre-deux-guerres est bien un moment de rapprochement de la littérature et de la diplomatie, celui-ci n'efface en rien les tensions entre les deux pratiques, qui conservent leur autonomie propre.

Certes, la légitimité de l'écrivain-diplomate tient à ses qualités littéraires, dans un métier où la fonction rédactionnelle demeure centrale. Si, longtemps, les études classiques pouvaient facilement mener à la carrière diplomatique (car les diplomates étaient formés par les Belles-Lettres même quand ils n'étaient pas écrivains), ce n'est plus guère le cas aujourd'hui, en raison de la double professionnalisation de la diplomatie d'une part, et des études littéraires d'autre part. Côté diplomatie, le phénomène s'est accéléré après 1945, avec la création de l'ENA et la technicisation du métier. Néanmoins, les sciences humaines (histoire, sciences politiques, économie, etc.), ainsi que, bien sûr, l'étude des langues étrangères, demeurent des voies privilégiées pour réussir les concours du Quai d'Orsay et de l'ENA. Côté études littéraires, la substitution de l'analyse textuelle (commentaire de texte) au modèle rhétorique (imitation de genres codifiés) a largement contribué à la spécialisation de ce domaine d'études au lycée, notamment dans la filière littéraire.

Le mythe flatteur de l'écrivain-diplomate participe de la compensation par la culture, à travers la diplomatie culturelle en particulier, d'une puissance française de moindre influence politiquement et économiquement en cette aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Certaines figures poursuivent toutefois la tradition, à l'instar de Daniel Rondeau, écrivain, journaliste, qui fut ambassadeur de France à Malte puis à ce jour à l'UNESCO, et a pu ponctuellement se servir de sa plume pour alerter l'opinion publique sur des sujets d'actualité parfois tragiques<sup>2</sup>. En outre, on peut observer que plusieurs diplomates de premier plan, qu'ils soient ambassadeurs (comme Stéphane Gompertz) ou directeurs généraux au Quai d'Orsay (comme Anne-Marie Descôtes) ont tiré profit de leur parcours littéraire, et parfois universitaire avec expérience de l'enseignement, avant de bifurquer vers la diplomatie à travers l'ENA. Cela nous amène à présenter brièvement la composition et la nature du corps diplomatique actuel.

### **LES MÉTIERS DE LA DIPLOMATIE AUJOURD'HUI**

Brochure téléchargeable sur [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/brochure\\_metier\\_07\\_12\\_web\\_cle0fb431-2.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/brochure_metier_07_12_web_cle0fb431-2.pdf)

En 2013, le Ministère des Affaires étrangères emploie environ 15 500 agents aux statuts et profils variés. On peut d'emblée noter que c'est un ministère de taille modeste, loin derrière le mastodonte de l'Éducation nationale (qui compte plus d'un million de fonctionnaires).

Par un souci de transparence, tous les postes externes sont visibles et accessibles pour candidature sur le site France Diplomatie, onglet « Emplois, stages et concours ».

Depuis la création de l'ENA à la Libération, la plupart des diplomates se sont professionnalisés, et évoluent dans leur carrière grâce à un concours de la fonction publique (pour la catégorie A : ENA, conseiller des Affaires étrangères, secrétaire des Affaires étrangères) ou sur entretien en tant que contractuel ou vacataire. Notons que l'on compte actuellement 28 femmes ambassadrices sur un total de 163 ambassadeurs (soit environ 17%).

---

<sup>2</sup> Ainsi après le naufrage en juillet 2008 de 95 migrants subsahariens en Méditerranée, D. Rondeau a mené une enquête et une réflexion de fond avant de publier une longue tribune dans *Le Monde* du 25 mars 2009, « Boat people d'aujourd'hui » ([http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/03/25/les-boat-people-de-malte-par-daniel-rondeau\\_1172409\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/03/25/les-boat-people-de-malte-par-daniel-rondeau_1172409_3214.html)), tribune qui permit une mobilisation de plusieurs pays européens et notamment l'accueil de près de 200 migrants en France entre 2009 et 2010.

Voici la composition de l'ensemble des agents du MAE :

- 1) **Titulaires** : 6000, soit 40% des effectifs
- 2) **Agents de droit local** (étrangers) : 5000, soit 35% des effectifs
- 3) **Contractuels** en CDD : 3200, soit 21%
- 4) **Militaires** : 700, soit 4%.

### **1. Le réseau diplomatique français en quelques chiffres :**

Le maillage administratif et politique :

163 ambassades, 16 représentations permanentes auprès des organisations internationales ;  
92 consulats généraux, 130 sections consulaires et 500 agences consulaires ;

Le réseau culturel :

- 161 Services de coopération et d'action culturelle, dont 101 Instituts Français,
- 400 Alliances françaises subventionnées par le MAE (sur un total de près de 900),
- 27 instituts de recherche,
- 485 établissements scolaires homologués membres du réseau de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger)

### **2. Les métiers de la diplomatie :** voir <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/metiers-de-la-diplomatie/>

Ils se répartissent en 7 branches (ou domaines) :

- Politique (avec la figure la plus connue du diplomate négociateur et représentant)
- Consulaire (gestion des ressortissants à l'étranger, services des visas)
- Coopération et action culturelle (conduite de projets, organisation de partenariats, rayonnement culturel)
- Communication (notamment les Services de presse...)
- Informatique (réseau confidentiel, télégrammes cryptés ; présence sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter)
- Administration (ex : pôles des Ressources humaines)
- Logistique et patrimoine (archives diplomatiques, immobilier, intendance et courrier)

Tous ces métiers bénéficient de la formation continue. Celle-ci se caractérise par la possibilité de suivre des cours de langues pour tous les agents à Paris, cours ouverts aux autres ministères. De plus, plusieurs écoles permettent de faire évoluer les carrières, tels que l'Institut diplomatique et consulaire et l'IFAAC (Institut de formation aux affaires administratives et consulaires, basé à Nantes).

À cette mobilité sociale s'ajoute une mobilité spatiale (76% des effectifs sont en poste à l'étranger ; les changements de poste ont lieu tous les 3 ou 4 ans) et interprofessionnelle, en ce que le MAE compte 30% de postes occupés par des fonctionnaires en détachement temporaire, notamment professeurs dans le réseau de l'AEFE, ou universitaires comme « attachés de coopération universitaire » en ambassade.

Le domaine de la diplomatie culturelle, sans doute le plus ouvert et propice aux littéraires, emploie aujourd'hui 7000 personnes, chargées d'organiser des festivals, de nouer des partenariats avec des acteurs locaux tels que des mécènes, les associations ou les établissements scolaires et universitaires. Il ne faut pas perdre de vue que la notion de diplomatie culturelle se rattache à celles de « *soft power* »: il s'agit avant tout d'une politique d'influence promouvant le rayonnement scientifique et universitaire de la France à l'étranger, ainsi que sa culture, notamment par le biais d'acteurs économiques (industries culturelles, filiales d'entreprises françaises).

Cette diplomatie d'influence est une réelle politique étrangère qui joue la carte de l'attractivité de notre pays. On peut mentionner le fait que la moitié des élèves ayant suivi un enseignement secondaire dans un lycée français à l'étranger viennent en France dans le supérieur, grâce aux bourses d'excellence-Major ou à des bourses cofinancées entre les postes diplomatiques et des

entreprises (Programme « Quai d'Orsay/Entreprises »). Le MAE encourage les ambassades à nouer des relations durables avec ces élites francophiles, notamment en instaurant des réseaux d'alumni et des « Clubs France ».

### **ÉCRIRE AU SERVICE DE L'ÉTAT**

La bande-dessinée *Quai d'Orsay* et son adaptation cinématographique récente ont mis l'accent, entre réalisme et humour, sur cette dimension du service de l'État qu'est l'écriture, la maîtrise des « langages ». À travers la vie d'un cabinet ministériel sont ainsi successivement présentées plusieurs situations où l'écriture joue un rôle décisif. Où l'on constate également que, si on ne les entend jamais, s'ils ne parlent jamais dans les médias, les membres d'un cabinet ministériel passent une bonne partie de leur temps à... écrire !

Par définition, **un diplomate est, entre autres choses, un professionnel de l'écriture :**

« La diplomatie, dans ses fonctions d'information, de négociation, de représentation, expose par l'écriture les événements et le compte rendu de l'action effectuée, les projets en vue desquels on demande à son centre des instructions et on expose des scénarios possibles pour l'action (...); en diplomatie, tout commence et tout s'achève par l'écriture ». (Jean-François de Raymond, 2007)

Jusque dans les années 1870, la formation du diplomate était la formation rhétorique classique : apprentissage des belles-lettres, imitation des modèles rhétoriques, donc de la manière de bien écrire. La formation rhétorique offrait alors tout ce dont un diplomate avait besoin dans l'exercice de son métier : rédaction de mémoires, de rapports, de lettres, etc. Avec l'abandon de ce modèle d'enseignement, les compétences requises pour le métier ont évolué vers plus de technicité.

À tous les niveaux, le lien – essentiel – entre l'exercice du métier de diplomate et l'art d'écrire demeure : **notes techniques sectorielles ou d'instructions aux ambassadeurs, rapports de mission, lettres officielles, discours, traités, comptes rendus de réunion, télégrammes, projets de résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU... sont autant de facettes de l'écriture sollicitée partout et par tous, des secrétaires au ministre, en passant par les rédacteurs, directeurs et conseillers.** Ces documents sont visés par l'ensemble de la hiérarchie jusqu'à l'autorité compétente à laquelle ils s'adressent.

**Les techniques nouvelles d'information et de communication font évoluer le métier.** Contrairement à certains clichés encore véhiculés, les diplomates ne fonctionnent plus en vase clos ; la « carrière » n'est plus réservée à une caste de mandarins parlant un sabir initiatique. Par ailleurs, il est clair qu'Internet, en modifiant les supports, bouleverse les modalités traditionnelles d'écriture – tout en renforçant la nécessité, pour les diplomates, d'écrire. Aujourd'hui, les communiqués officiels ne suffisent plus – la présence sur le Net, via des blogs, un travail constant de veille et de réponse, etc., est nécessaire, dans toutes les administrations de l'État. **Avoir une expérience approfondie du numérique (blogs, etc.) sera donc, à l'avenir, une qualité de plus en plus recherchée.**

Le diplomate est un informateur, qui se fonde sur des **sources publiques** (notamment l'analyse de la presse locale, ainsi que des publications de nature très diverse) **et confidentielles**. Il est un véritable « radar ». L'originalité de cette information diplomatique réside dans son traitement : l'objectif est en effet moins de nourrir le gouvernement d'informations détaillées, que d'apporter un recul nécessaire, **d'observer, d'analyser et de commenter** – bref, de produire une analyse de fond, en sachant que la diplomatie incline à la modération et à la négociation, au compromis. C'est même souvent le seul résultat qu'elle puisse espérer atteindre. La diplomatie vise l'équilibre, se méfie de l'émotion. Elle cherche toujours à cartographier la réalité du terrain et proposer une vision pragmatique des enjeux de puissance et des rapports de force entre les acteurs internationaux. À ce titre, **la maîtrise des nuances du langage, des nuances rendues possibles par le langage, est nécessaire.**

Comme le rappelle Antonin Baudry, ancienne « plume » de Dominique de Villepin, désormais conseiller culturel de l'ambassade de France à Washington (et co-auteur de *Quai d'Orsay*), ce qui

prime dans l'écriture d'un discours, c'est de « savoir ce qu'on veut dire. Cela n'est pas simple car une position, avec ses nuances, se détermine aussi au cours de l'élaboration d'un discours. On apprend [...] que **les paroles ont un pouvoir réel. Les diplomates sont là pour décrypter l'effet que produira, dans tel pays, l'emploi de tel mot par rapport à tel autre.** Et la plume elle-même a besoin de faire preuve de diplomatie pour que les conseillers lui apprennent ce qu'elle doit savoir ».

À la fin des années 90, Loïc Hennekine, alors Secrétaire général du Quai d'Orsay, remarquait que « La note diplomatique ne relève pas d'une catégorie littéraire ». De fait, on tend désormais vers des normes d'écriture plus journalistiques, visant l'efficacité, un ton plus direct. Le contenu évolue aussi : il est davantage économique, relève moins du déchiffrement du secret des cabinets. Il se confronte de plus en plus à une diversité grandissante de sources d'information (grâce à Internet), à la publicité des informations, y compris celles qui circulent dans les ambassades et les cabinets (pensons à Wikileaks) – à la diversification des supports et des types d'intervention (tribunes dans la presse, sur Internet, présence télévisée, à la radio, blogs). **Pour autant, les qualités de rédaction priment toujours : clarté, simplicité, justesse de l'expression, concision, précision** ne sont pas remises en cause par l'exigence des formules-choc ou les fameux « éléments de langage » (EDL)... C'est le cas **dans les ambassades comme au Département ou dans les cabinets – où l'écriture est, le plus souvent, collective.**

L'exemple de la diplomatie ne doit pas occulter que ces mutations et ces pratiques rédactionnelles se retrouvent dans les autres administrations et ministères, avec cependant des variantes propres à l'institution concernée. Par exemple, si l'on compare l'écriture diplomatique avec la **fonction de « plume » au cabinet du ministère de la Culture et de la communication**, on relève de nombreux points communs : le rapport à un **travail collectif** (puisque les directions concernées par tel événement transmettent au cabinet des éléments de fond), la **présence sur Internet** et les réseaux sociaux, mais aussi des **contraintes temporelles fortes**. Toutefois, la « plume » a davantage d'autonomie « poétique », et se prête à des exercices de style où l'élégance doit éviter toute emphase. Autant il est aisé de préparer à l'avance les messages rituels que sont les éditoriaux pour les grands événements ayant lieu chaque année sous le patronage du ministère (Festival de Cannes, Victoires de la Musique, Printemps des poètes, Fête de la musique...), autant les discours de remises de décorations se préparent-ils souvent la veille voire les heures précédant la tenue de l'événement, et les messages à teneur plus politique (donc plus sensibles) peuvent n'être transmis qu'à la dernière minute... Écrire au service de l'État suppose donc paradoxalement d'allier à la culture littéraire une capacité de réactivité répondant aux « règles du jeu » de la politique moderne dont les maîtres mots sont vitesse et publicité<sup>3</sup>.

\*\*\*

## **CONCLUSION : Importance de la formation littéraire et pistes pédagogiques**

Nous espérons avoir contribué à **mettre en lumière certaines professions de l'ombre** parfois méconnues (pour diverses raisons), **pour lesquelles la formation littéraire joue un rôle considérable**. En premier lieu, il faut savoir « bien » écrire, sans fautes de syntaxe ni impropriétés de langage ; il faut, à tout niveau, faire valoir son ouverture sur le monde par une curiosité historique, géopolitique et culturelle. Cela certes n'est pas l'apanage des filières littéraires, mais ces dernières peuvent prodigieusement favoriser certaines sensibilités, grâce à la littérature, aux langues vivantes, aux arts et à l'histoire en particulier. L'interdisciplinarité est tout à fait souhaitable dans cette démarche. Ces bases d'une culture humaniste seront ensuite enrichies par les poursuites d'études universitaires des étudiants, qui auront peut-être ainsi le désir de faire un stage en ambassade ou dans une administration où **leurs capacités d'analyse et leur style pourront être mis à profit**.

---

<sup>3</sup> Les discours officiels sont en général mis en ligne sur les sites des ministères concernés ou de l'Élysée, parfois sous format écrit, parfois sur un média visuel. On ne peut qu'inviter à consulter ces sites pour obtenir plus d'éléments.

En cours de Lettres (au lycée), la figure de l'écrivain-diplomate peut sans doute être l'occasion de **réfléchir (d'une autre façon qu'en termes de « littérature engagée ») à la condition de l'écrivain dans la société, sa place, son rôle, la façon dont il articule son travail de création et son implication dans la société de son temps** – partant, à la place de la littérature dans la société. La question provocatrice posée par les Surréalistes, soulignant un possible paradoxe – ou une incompatibilité –, pourrait d'ailleurs servir de point de départ.

De même, **l'écrivain-diplomate autorise une approche interdisciplinaire, entre littérature et histoire**, y compris l'étude d'une mythologie littéraire nationale, la façon dont elle se fabrique : il s'agirait d'examiner comment une figure d'écrivain, un type de littérature, peuvent investir l'imaginaire national, soutenir une conception de l'État et de la France. Enfin, **c'est aussi l'occasion de faire varier l'étude de la littérature de voyage, d'introduire le thème de l'ailleurs, de l'étranger, du regard occidental sur le monde, en lien avec l'histoire de la présence (notamment coloniale) de la France dans le monde.**

Il peut aussi être intéressant, dans le cadre du cours, de proposer des exercices – également formateurs – d'écriture collective, obligeant les élèves à se confronter aux mots et aux idées d'autrui, au cours même de la rédaction.

Enfin, on ne peut qu'insister, dans la continuité des propos tenus durant l'après-midi de formation, sur **l'importance de la pratique orale de la prise de parole et de la mise en débat**, notamment dans des ateliers en petit groupe. Car à quoi bon « écrire au service de l'État » si ce n'est pour lui donner une voix ? Rappelons qu'écrire un discours (pour qui que ce soit) suppose de viser la juste parlure, par un ton ni négligé ni amphigourique, qui puisse se prêter à des improvisations bienvenues et, pourquoi pas, à des rêveries partagées... Du reste, outre que cette situation « théâtrale » pourrait mettre en confiance les élèves, elle présente aussi le mérite de leur apporter non seulement des armes pour séduire, persuader et convaincre autrui, mais aussi, tout simplement, mûrir et clarifier leur propre pensée.

\*\*\*

### **Éléments bibliographiques :**

#### Sitographie de base :

Site du Ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Site du Ministère de la Culture et de la communication : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

Site de l'Institut Français : <http://www.institutfrancais.com/>

Site de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger : <http://www.aefe.fr/>

Site de chaque ambassade française.

#### Un ouvrage récent sur les Lettres dans la diplomatie :

**BADEL Laurence, FERRAGU Gilles, JEANNESSON Stanislas et MELTZ Renaud (dir.), *Écrivains et diplomates, L'invention d'une tradition, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2012.**

(Cet ouvrage correspond aux actes du colloque historique international « Les écrivains diplomates, pratiques, sociabilités, influences (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », tenu en mai 2011 à La Courneuve).

